



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II



**DEMANDE DE QUALIFICATIONS POUR LA SELECTION DE DIX (10)
CONSULTANTS INDIVIDUELS EXPERTS POUR PARTICIPER AU PANEL DE
SELECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR
LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF)**

LOT 1 - Réf. : PP2-COM-OGEAP-01 : Sélection de deux Experts, Economistes en Planification pour appuyer le Gestionnaire de l'OCEF ;

LOT 2 - Réf. : PP2-COM-OGEAP-02 : Sélection de deux Experts, Gestionnaire d'entreprise et/ou de projet pour appuyer le Gestionnaire de l'OCEF ;

LOT 3 - Réf. : PP2-COM-OGEAP-03 : Sélection de deux Experts en Genre et Environnement pour appuyer le Gestionnaire de l'OCEF ;

LOT 4 - Réf. : PP2-COM-OGEAP-04 : Sélection de deux Experts, Spécialistes en Energies Renouvelables pour appuyer le Gestionnaire de l'OCEF ;

LOT 5 - Réf. : PP2-COM-OGEAP-05 : Sélection de deux Experts, Spécialistes en Efficacité Energétique pour appuyer le Gestionnaire de l'OCEF.

1. Le Millennium Challenge Corporation ("MCC") et le Gouvernement du Bénin ont signé le 9 Septembre 2015, un accord de subvention pour le Défi du Millénaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Bénin (Compact du Bénin) pour un montant de 375 000 000 USD ; (« Entité MCA »). Le Gouvernement du Bénin, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II » ou « Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualification. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.

2. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir :

- Projet de réformes politiques et de renforcement institutionnel ;
- Projet de production d'électricité ;
- Projet de distribution d'électricité ;
- Projet d'accès à l'électricité hors réseau.

De plus amples informations sur MCC et le Programme de MCA-Bénin II sont disponibles sur les sites Web ci-après : www.mcc.gov et www.mcabenin2.bj.

3. Cette Demande de Qualification est conforme et fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché N°2 du Compact publié sur DgMarket le 04 Mai 2018, sur le site Internet de l'Entité MCA-Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 04 Mai 2018, sur UNDB Online le 07 Mai 2018 et dans les journaux locaux « la Nation » les 07 et 14 Mai 2018 et le Matinal les 07 et 11 Mai 2018.

4. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants Individuels à déposer leurs dossiers de qualification pour l'accomplissement des services tels que décrits ci-après :

- ✓ Evaluer les projets soumis à la facilité sur la base des critères préalablement définis et publiés par MCA-Bénin II (Manuel de Procédures de la Facilité) et en s'appuyant sur le travail préliminaire réalisé par le Gestionnaire de la Facilité ;
- ✓ Procéder à la validation des propositions présélectionnées en vue de leur évaluation approfondie ; Statuer sur les projets éligibles en cohérence avec les orientations stratégiques du Programme MCA-Bénin II ;
- ✓ Recommander au Comité d'Investissement (CI), les propositions susceptibles de bénéficier de la subvention notamment la liste des meilleurs projets potentiellement porteurs, répondant aux critères et exigences de la Facilité et de MCC.

Les services de consultant seront requis pour une durée estimative de **Quinze (15 jours)**.

Les Termes de référence de la mission des Consultants sont joints à la présente demande de qualification en **Annexe B**. De plus amples informations sur les services à fournir par les Consultants figurent dans les Termes de Référence de la mission.

5. La Demande de Qualification est ouverte à toutes les personnes éligibles (" Consultants Individuels") qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.

6. Le Consultant Individuel sera sélectionné par la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

- **Qualification du Consultant (20 Points) ;**
- **Expérience Professionnelle Générale (30 Points) ;**
- **Expérience Professionnelle Spécifique (45 Points) ;**
- **Langue (5 Points).**

N.B. : une expérience spécifique dans le cadre de Programmes financés par MCC constitue un atout.

Les détails sur les conditions à remplir pour chacun des critères se trouvent dans les termes de référence en Annexe B.

La note minimale requise pour être retenu est de 80/100.

Deux consultants individuels seront recrutés pour chaque lot.

Les consultants individuels qui obtiennent les meilleurs scores et classés premier et deuxième au niveau de chaque lot seront invités chacun à soumettre une proposition financière et à négocier chacun son contrat. Au cas où les négociations ne seraient pas concluantes avec le Consultant classé premier et deuxième pour chaque lot, MCA-Bénin II se réserve le droit de passer au consultant suivant sur la liste de chaque lot. Si pour un lot, aucun des scores techniques attribués par le Comité n'atteint ou ne dépasse le minimum requis, ou que l'on enregistre qu'un seul consultant qui répond à la note minimale, MCA Bénin II se réserve le droit d'inviter les deux (02) consultants ayant le score technique le plus élevé, à soumettre une proposition financière et à négocier chacun son contrat.

Le dossier de candidature doit être composé des formulaires joints en **Annexe A** à la présente Demande de Qualification, dûment complétés par chaque consultant :

- **Formulaire 1 : Lettre de soumission ;**
- **Formulaire 2 : Curriculum Vitae (CV) ;**
- **Formulaire 3 : Expérience du Consultant ;**
- **Formulaire 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt.**

Les consultants Individuels peuvent soumettre leur dossier de qualification en version électronique ou en version physique (format papier) comme suit :

- Format électronique, à soumettre à l'adresse ci-après :
info-benin@charleskendall.com Copie à info@mcabenin2.bj
- Format Papier, en quatre (04) exemplaires (01 original et 03 copies) :

L'ensemble de ces exemplaires est à placer dans une enveloppe sur laquelle il est clairement indiqué :

« DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LA SELECTION DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS EXPERTS POUR APPUYER LE GESTIONNAIRE DE L'OCEF PSP DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF) ».

[Description du profil (Préciser le numéro de Référence et le lot)] Conformément à la Demande de Qualification.

Ce dossier sera déposé à l'adresse indiquée ci-dessous :

MCA-Bénin II

Agence de Passation des Marchés

Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN

Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral

01 BP 101, Tél. (229) 21 31 78 25 / Fax : 21 31 46 92.

7. La date limite de soumission quelle que soit l'option choisie de dépôt (dépôt physique ou par voie électronique) des dossiers de qualifications est **le Mardi 05 Juin 2018 à 10h00, heures de Cotonou**. Les Consultants devraient être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès aux Bureaux de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu pour les dépôts physiques.

Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National

ANNEXES

- Annexe A : Formulaires de soumission ;
- Annexe B : Termes de Référence.

ANNEXE A : FORMULAIRES DE SOUMISSION

FORMULAIRE 1 : LETTRE DE SOUMISSION DE DOSSIER DE QUALIFICATIONS

(Lieu, Date).....

Objet : SELECTION DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS EXPERTS POUR PARTICIPER AU PANEL DE SELECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF)

Réf : A préciser

À

Monsieur le Coordonnateur National
Millennium Challenge Account II (MCA-Bénin II)
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
01 BP : 101 Cotonou, République du Bénin
E-mail : info-benin@charleskendall.com; copie à info@mcabenin2.bj

Monsieur le Coordonnateur National,

Je soussigné(e) offre de fournir à MCA-BÉNIN II des Services de Consultant Individuel pour **LA SELECTION DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS EXPERTS POUR PARTICIPER AU PANEL DE SELECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF)**

[Description du profil (Préciser le numéro de Référence)] Conformément à la Demande de Qualification.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dossier de qualification aux fins de ma sélection au titre de prestataire de services (« consultant individuel ») pour la mission suscitée.

Je suis conscient(e) que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute proposition que vous recevez.

Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National l'expression de ma considération distinguée.

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

FORMULAIRE 2 : Curriculum Vitae (CV)

1.	Poste proposé	[Un seul candidat sera proposé]			
2.	Nom du personnel	[[insérer le nom en toutes lettres]			
3.	Date de naissance	[Insérer date de naissance]	4. Nationalité	[Insérer nationalité]	
5.	Niveau d'études	[Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées du personnel ainsi que le nom des établissements fréquentés, les diplômes obtenus et les dates d'obtention.]			
6.	Affiliation à des Associations Professionnelles				
7.	Autres formations	Indiquer autres formations reçues/ diplôme(s) au-delà de la licence]			
8.	Pays où le personnel a travaillé	[Donner la liste des pays où le personnel a travaillé au cours des 10 dernières années] :			
9.	Langues	[Indiquer pour chaque langue le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]			
		Langue	Parlée	Lue	Écrite
10.	Expérience professionnelle	[En commençant par son poste actuel, indiquer par ordre chronologique décroissant les emplois occupés par l'employé depuis la fin de ses études/des missions effectuées. Pour chaque emploi/mission (voir le formulaire ci-dessous au point 11), donner les dates, le nom de l'employeur/contractant et le poste occupé.]			
		De [année] :	À [année] :		
		Employeur/contractant :			
		Poste(s) occupé(s) :			
11.	Détail des tâches attribuées	[Indiquer toutes les tâches à exécuter pour cette mission]			
12.	Expérience de l'employé qui illustre	[Parmi les missions auxquelles le Consultant a pris part, donner les			

le mieux sa capacité à assumer les tâches attribuées	informations suivantes pour les missions qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du Consultant pour les tâches mentionnées au point 3.2.]	
	Nom du projet ou de la mission :	
	Année :	
	Lieu :	
	Client	
	Projet principal :	
	Poste occupé :	
	Tâches et activités exécutées :	

13. Référence :

[Indiquer au moins trois références différentes ayant une bonne connaissance du travail du Consultant. Inclure le nom de chaque référence, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel.] [MCA-Bénin Il se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références apportées, en particulier pour les interventions dans les projets financés par la MCC.]

14. Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), certifie, en mon âme et conscience, que ce CV me décrit correctement, ainsi que mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement constituera un motif de disqualification, ou de résiliation de contrat, dans le cas où je serais qualifié (e).

Signature du Consultant			
Jour/mois/année			

NOTA :

Le Consultant devra joindre toutes les preuves des expériences professionnelles et autres informations contenues dans le Curriculum vitae ainsi que la photocopie de toutes autres pièces (diplômes, etc.) pouvant permettre d'apprécier ses qualifications et son expérience.

FORMULAIRE 3 : Expérience du Consultant

[Conformément au format ci-dessous, fournir les informations pour chaque mission pertinente pour laquelle le consultant Individuel, était juridiquement engagé contractuellement, pour l'exécution de services de consultants similaires. Le dossier de qualification doit démontrer que le Consultant Individuel dispose d'une expérience avérée dans l'exécution de projets similaires.

20 pages maximum.]

Nom de la Mission :	Valeur approximative du marché (en Francs CFA) :
Pays : Lieu dans le pays :	Durée de la mission (mois) :
Nom du Client :	Nombre total d'employés-mois ayant participé à la Mission :
Adresse :	Valeur approximative des services offerts par votre société au titre du marché (en Francs CFA) :
Date de démarrage (mois/année) : Date d'achèvement (mois/année) :	Nombre de professionnels-mois fournis par les consultants associés :
Noms des consultants associés/associés, le cas échéant :	Nom des cadres professionnels senior de votre société impliqués et fonctions occupées (indiquer les principaux postes, par ex. Directeur/animateur, Chef d'équipe) :
Décrire le projet :	
Services effectivement fournis dans le cadre de la mission :	

NB : Joindre à chaque fiche remplie une copie certifiée de l'Attestation de bonne exécution concernée

Le Consultant Individuel : _____

FORMULAIRE 4 : Déclaration d'absence de conflit d'intérêt

Nom du Consultant Individuel :

Objet : DEMANDE DE QUALIFICATIONS POUR LA SELECTION DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS EXPERTS POUR PARTICIPER AU PANEL DE SELECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF)

Réf : A préciser

Je soussigné(e) affirme par ceci, sous peine de la loi que :

- Je n'ai jamais été impliqué par le passé dans la fourniture de services consultant, la fourniture de service de non consultant, la réalisation des travaux ou la fourniture d'équipements sur lesquelles porte la mission de consultance objet de ce processus.

De même,

- Je n'ai pas été impliqué(e) par le passé dans une mission qui de par sa nature présente une situation de conflit d'intérêt avec la mission objet de ce processus.
- Je n'ai aucune relation d'affaire ni familiale avec un personnel de MCA-Bénin II, directement ou indirectement impliqué dans : (i) la préparation des Termes de Références ou spécifications techniques objet de la présente acquisition ; (ii) le processus de sélection ; (iii) la supervision du contrat.

Nom du Consultant Individuel :

Signature

Date :

ANNEXE B :
TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS EXPERTS POUR PARTICIPER AU PANEL DE SELECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF)

I. CONTEXTE

I-1 MCC et le Gouvernement du Bénin

Le 09 septembre 2015, agissant au nom du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le Millennium Challenge Corporation (MCC) a signé avec le Gouvernement du Bénin un deuxième Accord de Don (Compact) essentiellement axé sur l'énergie électrique. L'Accord de Don est constitué d'une subvention du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique d'un montant de 375 millions de dollar américain et d'une contrepartie nationale d'un montant de 28 millions de dollar US. Son objectif est de renforcer les capacités de la Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE), d'attirer l'investissement du secteur privé, et de financer les investissements en infrastructures dans le domaine de la production et de la distribution d'électricité de même que l'électrification hors-réseau au profit des ménages pauvres et non desservis.

L'Accord de Don du Bénin sera mis en œuvre pendant une période de cinq ans à partir de l'entrée en vigueur¹ intervenue le 22 juin 2017. Une entité dénommée Millennium Challenge Account-Bénin II («MCA-Bénin II» ou «MCA»), est chargée de mettre en œuvre le programme de l'Accord de Don. MCA-Bénin II est une personne morale de droit béninois placée sous la supervision d'un Conseil d'Administration composé de membres issus des secteurs public et privé et qui devra rendre compte de sa gestion au Président de la République du Bénin.

Ce programme est organisé essentiellement autour de quatre projets à savoir :

- Réformes des politiques et renforcement Institutionnel ;
- Production d'électricité ;
- Distribution d'énergie électrique y compris sa composante « Dispatching » ;
- Accès à l'électricité hors-réseau.

I-2 Objectifs de la Facilité d'Énergie Propre Hors Réseau

La « Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau » servira à financer des solutions d'énergies renouvelables hors-réseau (par exemple, de petites installations à biomasse, à énergie solaire et des systèmes hybrides) au profit des communautés, visant à assurer la continuité du service aux infrastructures publiques essentielles (telles les hôpitaux, les écoles, etc.), la diffusion d'équipements économes en énergie au profit des familles et des communautés avec une attention particulière aux équipements qui permettent de réduire le temps de travail des femmes et la pénibilité de leurs tâches (par exemple, des systèmes solaires photovoltaïques pour les ménages) et la promotion des mesures d'efficacité énergétique.

Les objectifs de l'OCEF sont les suivants :

- ✓ Améliorer la disponibilité du courant électrique et l'accès à l'électricité aux infrastructures publiques, aux communautés et aux ménages ;
- ✓ Stimuler le marché de l'électrification hors-réseau au Bénin ; et

¹ La période de mise en œuvre de l'Accord de Don quinquennal du MCC commence avec l'entrée en vigueur du Programme.

- ✓ Accroître l'adoption de mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation d'équipements efficaces.

I-3 Contexte de l'évaluation des propositions de projet des deux Appels à Projets

La Facilité d'Énergie Propre Hors Réseau (Off-Grid Clean Energy Facility en anglais, ou OCEF) est un fonds à frais partagés qui fournit un financement sous forme de subventions à des solutions d'énergie propre hors réseau éprouvées et durables dans le cadre de quatre fenêtres à l'échelle nationale au Bénin.

L'OCEF est l'outil de mise en œuvre du Projet Accès à l'Électricité Hors Réseau financé par la Millennium Challenge Corporation des États-Unis et mis en œuvre par le Millennium Challenge Account – Bénin II.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la Facilité, deux Appels à Propositions de Projets sont programmés dont le 1er appel a été lancé le **jeudi 22 février 2018**, et le lancement du second appel est prévu pour la **période de mi-octobre 2018**.

L'évaluation des propositions relatives aux deux Appels à Projets se fera par deux Panels de Sélection distincts constitués chacun de sept membres dont cinq (05) experts qui sont recrutés par MCA-Benin II.

- L'intervention pour chaque Panel de Sélection de Projets (PSP) se déroulera en deux étapes :
- la première étape d'une durée de dix (10) jours ouvrables sera consacrée à la formation préparatoire des membres du Panel et à l'évaluation et la présélection initiale des projets à retenir pour bénéficier de la phase d'assistance technique du Gestionnaire de la Facilité aux fins d'améliorer le contenu et la présentation de ces projets ;
- la seconde étape d'une durée de cinq (05) jours ouvrables sera consacrée à l'examen de la prise en compte des recommandations au cours de la phase d'Assistance technique et à la présélection finale des meilleurs projets à soumettre au Comité d'Investissement ainsi qu'à l'élaboration du rapport final de présélections des projets avec la liste des meilleurs projets potentiellement porteurs, répondant aux critères et exigences de la Facilité et de MCC.

Le Gestionnaire de la Facilité sera chargé de la conduite de l'étape intermédiaire d'une durée maximum de soixante (60) jours calendaires consacrée à la phase d'Assistance Technique. **Il faudra noter que les Membres du PSP n'interviendront pas à cette étape intermédiaire où l'Assistance Technique du Gestionnaire de la Facilité devrait permettre notamment la prise en compte des recommandations du PSP.**

A travers les présents termes de référence, MCA-Bénin II recherche, pour constituer les deux Panels de Sélection, des Consultants Individuels justifiant des expertises décrites dans le tableau ci-après :

#	Expertise recherchée par Consultant Individuel	Nombre d'expert. 1 ^{er} Appel à Projets	Nombre d'expert. 2 ^{ème} Appel à Projets	Nombre d'expert. au total
1	Economiste Planificateur, spécialiste des dynamiques socioéconomiques et management des actions de développement des systèmes modernes	01	01	02
2	Gestionnaire d'Entreprise et/ou de Projet	01	01	02
3	Spécialiste en Genre et questions environnementales, sociales, de Santé et de Sécurité	01	01	02
4	Spécialiste en Energies Renouvelables et Electrification hors-réseau	01	01	02
5	Spécialiste en Efficacité Énergétique	01	01	02

II. DESCRIPTION SUCCINCTE DES COMPOSANTES DU PREMIER APPEL A PROJETS

Le 1er Appel à Proposition de Projets de la Facilité d'Énergie Propre Hors Réseau de MCA-Bénin II a été lancé **le jeudi le 22 février 2018 et sera clôturé le 22 mai 2018.**

Ce 1er appel à proposition de projets vise à octroyer des subventions d'un montant total d'environ 12 millions USD pour 12 à 15 projets et est ouvert à des organisations désireuses de soumettre une proposition de projet sous les fenêtres suivantes :

- ✓ **Infrastructures publiques essentielles** telles que : infrastructures de traitement et de pompage d'eau, éclairage public, hôpitaux, centres de santé publique, tribunaux, universités, écoles et autres infrastructures communautaires.
- ✓ **Systèmes énergétiques domestiques** : soutien aux entreprises pour fournir des technologies d'énergie propre au niveau des ménages, y compris des systèmes solaires domestiques, des pico-systèmes et d'autres produits d'énergie renouvelable.
- ✓ **Mesures d'efficacité énergétique** : soutien à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique au profit des institutions publiques, des ménages et des usagers du secteur commercial et du secteur industriel.

Consulter le site internet de la Facilité (www.ocef.bj) pour plus de détail sur les fenêtres de la Facilité évoqués ci-dessus.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION DES CONSULTANTS INDIVIDUELS

Dans le cadre du processus de sélection des subventions octroyées par l'OCEF, il est prévu la mise en place d'un Panel de Sélection des Projets (PSP) qui aura pour tâche de :

- ✓ Evaluer les projets soumis à la facilité sur la base des critères préalablement définis et publiés par MCA-Bénin II (Manuel de Procédures de la Facilité) et en s'appuyant sur le travail préliminaire réalisé par le Gestionnaire de la Facilité ;
- ✓ Procéder à la validation des propositions présélectionnées en vue de leur évaluation approfondie ; Statuer sur les projets éligibles en cohérence avec les orientations stratégiques du Programme MCA-Bénin II ;
- ✓ Recommander au Comité d'Investissement (CI), les propositions susceptibles de bénéficier de la subvention notamment la liste des meilleurs projets potentiellement porteurs, répondant aux critères et exigences de la Facilité et de MCC.

La procédure d'évaluation des propositions de projets de PSP repose sur des principes de qualité, de transparence, d'égalité de traitement, de confidentialité, d'impartialité et d'efficacité.

Les Consultants participeront à l'ensemble des activités du Panel de Sélection des Projets, tout en apportant leurs expertises sur les aspects spécifiques de leur domaine de compétence. Ceci permettra de s'assurer que le processus de Sélection des propositions de projets reçues dans le cadre de ce 1er appel à soumission de proposition est conduit dans les règles de l'art, et conformément aux critères préalablement définis et publiés par MCA-Bénin II (Directives Générales de MCA-Bénin II et le manuel de procédures de la Facilité).

Les Consultants apporteront leur expertise pour une analyse éclairée des propositions de projets afin de dégager les meilleurs soumissionnaires à même de fournir les systèmes recherchés à travers l'Appel à Projets, et ce dans le meilleur rapport **Pertinence/Impact et Durabilité**. De façon spécifique, les Consultants aideront à dégager non seulement les propositions les plus proches des critères et spécifications, mais aussi les soumissionnaires ayant justifiés d'une capacité financière et opérationnelle dans l'installation et la mise en œuvre des solutions d'énergie propre proposées.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus des Consultants à sélectionner dans le cadre de la présente mission sont :

- ✓ Participation effective aux travaux du Panel de Sélection des Projets (PSP) et devant aboutir à la liste initiale des projets présélectionnés et la liste finale des projets présélectionnés aux termes de la session du PSP ;
- ✓ la liste des meilleurs projets potentiellement porteurs, répondant aux critères et exigences de la Facilité et de MCC ;
- ✓ Rapport de participation à la session du PSP incluant notamment :
 - un point des activités menées par le consultant au cours de la session ;
 - une appréciation sur la Facilité, son organisation et ses procédures ;

- les principales observations du consultant au cours de la session sur les projets examinés et les contributions spécifiques notables, le cas échéant, du consultant lors de la session ;
- les recommandations du consultant à MCA-Bénin II pour une meilleure performance de la Facilité.

Note : Une session du PSP couvre la période allant de la formation et des travaux d'évaluation/présélection initiale des projets (10 jours) à l'évaluation/présélection finale des projets (05 jours).

V. ETENDUES DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITES DES CONSULTANTS

V.1 Aperçu de l'étendue des services à fournir par les Consultants

Les tâches spécifiques à couvrir par le Consultant pendant sa mission sont les suivantes :

- ✓ Participer aux réunions préparatoires du Panel de Sélection des Projets et à la formation prévue aux membres du panel en vue d'une meilleure appropriation du contexte et du contenu des appels à projets de l'OCEF ;
- ✓ Examiner tous les documents d'appels à projets et s'approprier leurs contenus avant le démarrage des travaux du Panel ;
- ✓ Contribuer à l'analyse de l'adéquation des solutions techniques contenues dans les propositions de projets par rapport aux exigences des Appels à Projets ;
- ✓ Contribuer à l'élaboration du rapport d'évaluation ;
- ✓ Apporter toutes les clarifications aux éventuelles questions spécifiques à son domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation.

V.2 Etendue des services du Panel de Sélection de Projets

MCA-Bénin II a décidé de se procurer sous forme de mission, les services des Experts Consultants individuels pour faire partie du Panel de sélection des propositions de projets reçues en réponse aux lancements des Appels à Projets pour la sélection des promoteurs de projet qui bénéficieront des subventions octroyées par l'OCEF. L'OCEF vise le financement des solutions d'énergies propres hors-réseau et des mesures d'efficacité énergétique au profit des communautés, des infrastructures publiques essentielles, des ménages, etc.

Cette mission doit être effectuée pour le compte de MCA-Bénin II et avec l'assistance du Gestionnaire de la Facilité. Les évaluations sont effectuées par un Panel d'Evaluation de sept (07) membres dont cinq experts (consultants individuels) et deux membres en provenance de structure de l'Etat. Le Panel pourra être assisté d'observateurs du Gestionnaire de la Facilité, de MCA-Bénin II et du Millennium Challenge Corporation (MCC). Les observateurs auront un rôle de facilitateur et ne participeront pas à l'évaluation proprement dite.

Le Panel de Sélection de Projets doit produire collégalement un rapport d'évaluation des propositions de projets soumises.

Les travaux du Panel d'évaluation doivent se dérouler selon les règles ci-après :

- ✓ Les propositions de projets présélectionnés seront évaluées et/ou validées en utilisant des critères d'évaluation inscrits dans le Dossier d'Appel à propositions de projets. Les documents d'orientation de l'évaluation sont fournis au Panel par le Gestionnaire de la Facilité ;
- ✓ Les membres du Panel seront chargés de statuer sur chaque projet ;
- ✓ Les membres du Panel s'organiseront pour évaluer efficacement et dans le délai imparti, les propositions de projets présentées. Le Panel bénéficiera de l'appui technique et logistique du Gestionnaire de la Facilité qui assure le secrétariat du PSP ;
- ✓ Les travaux du Panel se dérouleront en continue et sans interruption jusqu'à la transmission du Rapport d'Evaluation Technique ;
- ✓ Les travaux d'évaluation devraient commencer immédiatement après la séance d'ouverture des propositions de projets.

V.3 Responsabilités des Consultants

Les Consultants individuels auront solidairement, en tant que membres du Panel, la responsabilité de contribuer à mener à bien le processus d'évaluation selon les critères d'évaluation énoncés dans l'Appel à Propositions de projets. Le membre du Panel doit s'engager à appliquer uniquement les critères d'évaluation mentionnés dans la Demande de Propositions et les lignes directrices d'évaluation, de manière équitable, transparente et cohérente. Plus précisément, le Consultant en tant que membre du Panel devra :

- ✓ Signer la déclaration d'impartialité et de confidentialité ;
- ✓ Examiner et adopter les lignes directrices d'évaluation ;
- ✓ Procéder à l'examen des propositions de projets de manière globale, tout en faisant ressortir les spécificités relatives aux aspects critiques de leurs domaines d'expertise respectifs ;
- ✓ Déterminer et documenter les forces et les faiblesses de chaque offre par critères d'évaluation, notamment ceux liés aux exigences de son domaine d'expertise ;
- ✓ Tenir des discussions ouvertes et consensuelles avec les autres membres du Panel sur :
 - la conformité technique des propositions ;
 - les forces et faiblesses de chaque proposition étudiée, en mettant l'accent sur la conformité aux exigences de l'Appel à Projets par rapport à son domaine d'expertise ;
- ✓ Formuler pour chaque projet évalué des recommandations consensuelles pour sa finalisation lors de la phase d'assistance technique et à inclure dans le rapport d'évaluation des Propositions de projets ;
- ✓ Identifier et formuler des questions ou préoccupations à inclure éventuellement dans les négociations avec les futurs soumissionnaires présélectionnés ;
- ✓ Contribuer conjointement avec les autres membres du Panel à la rédaction du rapport d'évaluation des Propositions de projets (versions provisoire et finale) ;
- ✓ Se rendre disponible à apporter durant tout le processus, des clarifications aux préoccupations relatives à son domaine d'expertise.

Des experts observateurs peuvent être appelés à soutenir le Panel en ce qui concerne les questions financières et autres questions techniques qui pourraient se poser.

VI. NATURE ET CALENDRIER DES LIVRABLES

Contractuellement, les experts membres du Panel feront un rapport individuel de fin de mission qu'ils adresseront au Coordonnateur National du MCA-Bénin II. Les activités quotidiennes des Consultants individuels membres du Panel seront coordonnées par l'équipe du Projet « Accès à l'Electricité Hors-réseau » de MCA-Bénin II avec l'assistance du Gestionnaire de la Facilité.

Le rapport d'évaluation par contre doit être préparé collégalement par les membres du Panel avec l'appui du Gestionnaire de la Facilité qui assure le secrétariat du PSP. Le Panel d'évaluation sera chargé de veiller à son exhaustivité et à son exactitude. Les membres du Panel signent le rapport final d'évaluation, avant sa soumission à MCA-Bénin II. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. la première étape concernera la réunion et la formation préparatoires des membres du Panel sur des travaux d'évaluation/présélection initiale des propositions de projets par les membres du PSP. Pour cette dernière partie, les membres du PSP s'appuieront sur le travail relatif à l'analyse technique des propositions de projet effectuée par le Gestionnaire de la Facilité. Cette étape est prévue pour durer dix (10) jours ouvrables au maximum à compter de la date de démarrage de la réunion et de la formation préparatoire des membres du Panel d'évaluation ;
2. la seconde étape consiste à l'examen/présélection final des propositions de projets après l'amélioration apportée à celles-ci suite à l'Assistance Technique du Gestionnaire de la Facilité. Le PSP élaborera le rapport de présélection finale des projets qu'il soumettra à MCA-Bénin II. Cette deuxième étape est prévue pour durer cinq (05) jours ouvrables au maximum.

VII. MOYENS LOGISTIQUES ET INFORMATIONS À FOURNIR PAR MCA-BENIN II

Le Gestionnaire de la Facilité recruté par MCA-Bénin II assure l'appui technique et logistique au PSP. A cet titre il doit s'assurer de fournir un espace de travail convenable et de sécurisé doté d'accès fiable et sécurisé à l'internet ainsi que la logistique afférente pour les travaux du Panel. MCA-Bénin II assure le déplacement des membres du PSP. Les départs et arrivées se feront à partir du siège de MCA-Bénin II ou de l'hôtel des consultants. Le Gestionnaire de la Facilité fournira également la papeterie et des rafraîchissements (pause-café) dans la salle d'évaluation. L'hébergement, le déjeuner et le dîner seront fournis sur place par MCA-Bénin II qui versera également les frais de repas aux consultants les week-ends et les jours fériés où le PSP n'est pas en séance.

Les documents suivants seront mis à la disposition du Panel de Sélection de Projets pour leur utilisation dans le cadre de cette mission. Toutefois, ces documents sont considérés de nature strictement confidentielle :

- ✓ Le Tableau de Qualification et Critères d'évaluation ;
- ✓ Le Dossier d'Appel à Projets et les documents relatifs aux modifications ou clarifications qui pourraient avoir été émises entre le lancement des Appel à Projets et le début des évaluations ;
- ✓ Le modèle de rapport d'évaluation technique ;
- ✓ Les directives pour l'évaluation des propositions de projet ;
- ✓ Les directives de passation de marché de MCC (PPG) ;
- ✓ Toutes autres informations pouvant être pertinentes pour le processus d'évaluation.

VIII. ORGANISATION DU PANEL

Lors de ses travaux, le Panel bénéficiera de l'appui technique et logistique du Gestionnaire de la Facilité sous le contrôle de MCA-Bénin II.

Les travaux du Panel de Sélection des Projets (PSP) seront basés sur un travail préalable de présélection effectué par le Gestionnaire de la Facilité. En effet, après la clôture de la soumission des propositions de projet, le Gestionnaire de la Facilité procède à l'examen administratif et technique des projets reçus et propose une liste restreinte et une liste de réserve.

Les membres du PSP serviront à titre individuel. Il ne s'agit pas d'un rôle de représentation et, par conséquent, il n'y a pas de possibilité de déléguer les tâches relatives à la fonction de membre du PSP à une personne tierce. Toute absence doit être consignée et justifiée dans le rapport d'évaluation.

MCA-Bénin II et MCC prendront part aux travaux du PSP en tant qu'observateurs.

IX. QUALIFICATIONS DES CONSULTANTS

Les membres du PSP devront avoir une bonne connaissance des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Bénin. Des différentes formations et spécialisations professionnelles pertinentes pour les différents aspects des projets soumis sont souhaitées, tel que par exemple les aspects économiques (business plan) ou sociaux, de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de genre.

Les principales qualités requises des membres du Panel sont l'impartialité, l'incorruptibilité et l'intégrité professionnelle ainsi que les compétences appropriées pour évaluer les propositions de projets et la compétence dans les projets d'électrification rurale.

Les profils d'expertise recherchés sont les suivants :

- ✓ **Deux (02) Experts Economistes Planificateurs, spécialistes des dynamiques socioéconomiques et management des actions de développement des systèmes modernes :**

- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en Sciences économiques ou domaine équivalent ;
 - Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme dans son domaine d'expertise en matière d'étude, diagnostic organisationnel et management des actions de développement socio-économique ;
 - Justifier d'au moins deux (02) expériences spécifiques acquises dans :
 - dans la planification stratégique et opérationnelle des projets de développement ;
 - le travail en position d'appui conseil au niveau de l'administration centrale ou déconcentrée ou au niveau d'organisations internationales;
 - dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments et outils de planification du développement local ;
 - Justifier d'au moins une (01) expérience spécifique acquise dans : le domaine des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale ;
- ✓ **Deux (02) Experts Gestionnaires d'entreprise et/ou de projet**
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en Gestion d'entreprises et/ou de projet ou domaine équivalent ;
 - Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme dans son domaine d'expertise de conseils en gestion des entreprises et ou projets de développement sociocommunautaires et ou en matière de finances, comptabilité et analyse financière ;
 - Justifier d'au moins deux (02)) expériences spécifiques acquises dans :
 - la conception, l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre de plans d'affaires ;
 - la planification stratégique et opérationnelle des projets de développement ;
 - l'appui au développement du secteur privé, notamment dans le secteur des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale.
- ✓ **Deux (02) Experts Spécialistes en Genre et questions environnementales, sociales, de Santé et de Sécurité (encore appelé Spécialiste Genre et Environnement)**
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en Environnement ou en Sciences sociales ou domaine équivalent ;
 - Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme en intégration du genre et inclusion sociale et/ou Environnement dans des projets de développement ou programmes sociocommunautaires ;
 - Justifier d'au moins deux (02) expériences spécifiques acquises dans :

- L'intégration du genre et d'inclusion sociale dans les politiques, stratégies et programmes du secteur de l'énergie ou autre secteur connexe ;
 - La conception et formulation de projet dans le domaine du genre et l'inclusion sociale ;
 - Les évaluations environnementales relatives aux projets du domaine des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale.
- Justifier d'au moins une (01) expérience spécifique acquise dans :
 - L'appui à la prise en compte des questions genre au niveau du secteur privé.
- ✓ **Deux (02) Experts Spécialistes en Energies Renouvelables et électrification hors-réseau**
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en génie électrique et/ou énergétique, ou domaine équivalent ;
 - Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme en construction de réseaux électriques, installation et ou vente de systèmes d'électrification hors réseau ;
 - Justifier d'au moins deux (02) expériences spécifiques acquises dans :
 - le domaine des énergies propres et/ou hors réseau, ou de l'électrification rurale ;
 - le dimensionnement, installation, évaluation de systèmes solaires et ou des systèmes de production d'énergie à partir de la biomasse ;
 - la mise en œuvre de modèles de financement des projets d'énergies renouvelables au niveau du secteur privé ;
 - Justifier d'au moins une (01) expérience spécifique acquise dans :
 - le travail en position d'appui conseil au niveau de l'administration centrale et /ou déconcentrée.
- ✓ **Deux (02) Experts Spécialistes en Efficacité Energétique**
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en génie électrique et/ou énergétique, ou domaine équivalent et au moins un certificat de spécialisation ou d'expertise dans le domaine de l'efficacité énergétique reconnu à l'international ;
 - Expérience générale d'un minimum de 10 ans dans la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments, les industries, l'éclairage public, ou tout autre secteur d'activités pertinent pour la présente mission ;
 - Justifier :
 - d'au moins cinq (05) années d'expériences dans la conduite de missions d'évaluation des projets d'efficacité énergétique et d'énergies

renouvelables et/ou d'élaboration et suivi des contrats de performance énergétique ;

- d'une bonne connaissance des aspects techniques, économiques et réglementaires d'une gestion efficace de l'énergie, de la norme 50001 et des dernières techniques de réduction du coût de l'énergie dans une unité ou un système donné.
- Justifier d'au moins deux (02) expériences spécifiques démontrées au cours des cinq dernières années dans :
 - Les audits énergétiques et la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique dans l'industrie et les bâtiments ;
 - les mécanismes d'accompagnement pour la promotion des équipements efficaces au profit des ménages ;
 - la mise en œuvre de modèles de financement des projets d'Efficacité Énergétique.

❖ Exigences communes

- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- Expérience en Afrique sub-saharienne.

❖ Seront considérées comme atouts :

- Une bonne maîtrise de la Gestion Cycle Projet (GCP) ;
- La connaissance des politiques et stratégies du Millennium Challenge Account (MCA) en matière de la conformité aux Normes de performance (NP) de la Société Financière Internationale (SFI). Une bonne connaissance des pratiques et mécanismes de financement et développement de l'économie locale ;
- La connaissance des politiques et stratégies du MCA en matière d'égalité des genres et d'environnement, de santé et de sécurité.

NB : La préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience spécifique dans l'évaluation d'offres suivant les critères d'évaluation du Programme et les Directives de passation des marchés (PPG) de MCC ;

Remarque : MCA-Bénin Il se réserve le droit d'interroger un consultant en personne ou par téléphone, s'il le juge nécessaire.

X. DURÉE DE LA MISSION

Le Consultant doit travailler pendant la période indiquée dans le contrat, conformément à la nécessité de l'activité, ou comme convenu par écrit par les parties.

En tout état de cause, la durée d'exécution de la présente mission n'excédera pas un total de trois (03) semaines, y compris les périodes éventuelles de réponses aux demandes de clarifications et aux éventuelles questions spécifiques au domaine d'expertise que susciterait le rapport d'évaluation.

La durée de la mission se répartit pour les principales tâches attendues de chaque Expert tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Intervention du PSP	Tâche	Nb. jours/ Expert	Période prévisionnelle	Période prévisionnelle
1 ^{ère} phase	Formation préparatoire des membres du Panel et travaux d'évaluation initiale des propositions de projets	10	Du 26 juillet au 07 août 2018	Du 20 fév. au 04 mars 2019
Phase d'attente du PSP	Assistance Technique ² <i>pendant au plus soixante (60) jours calendaires.</i> Du Gestionnaire de la Facilité aux entreprises présélectionnées pour amélioration des propositions de projets			
2 ^{ème} phase	Evaluation finale des propositions de projets et élaboration du rapport d'évaluation des projets par les membres du Panel	5	Du 31 oct. au 06 nov. 2018	Du 24 mai au 31 mai 2019
	TOTAL	15		

XI. CRITERES D'EVALUATION

Les Consultants seront sélectionnés par la méthode de sélection de consultants individuels telle que décrite par les Directives de la Passation des Marchés de MCC disponibles sur le site web www.mcc.gov et suivant les critères d'évaluation ci-après :

XI.1 CRITERES D'EVALUATION DES EXPERTS CONSULTANTS

Les profils et grilles d'évaluation des CV se présentent comme suit :

a. Tableau 1: Profil et grille d'évaluation du CV de l'économiste planificateur

Economiste Planificateur, spécialiste des dynamiques socioéconomiques et management des actions de développement		
Qualification du Consultant		20
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en Sciences économiques ou domaine équivalent	20	
Expérience professionnelle générale		35
Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme dans son domaine d'expertise en matière d'étude, diagnostic organisationnel et management des actions de développement socio-économique	35	

² Les membres du Panel de Sélection ne sont pas sollicités pour l'assistance technique aux entreprises présélectionnées.

Expérience professionnelle spécifique		40
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans la planification stratégique et opérationnelle des projets de développement	10	
Deux (02) expériences attestées de travail en position d'appui conseil au niveau de l'administration centrale ou déconcentrée ou au niveau d'organisations internationales	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments et outils de planification du développement local	10	
Une (01) expérience attestée de travail dans le domaine des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale	5	
Expérience en Afrique sub-saharienne	5	
Langue		5
Maîtrise parfaite de la langue française	5	
Seront considérées comme atouts :		
Une bonne connaissance des pratiques et mécanismes de financement et développement de l'économie locale ;		
Une bonne maîtrise de la Gestion Cycle Projet (GCP) ;		
La connaissance des politiques et stratégies du MCA en matière d'égalité des genres		
Total		100

b. Tableau 2: Profil et grille d'évaluation du CV du Gestionnaire d'entreprise et/ou de projet

Gestionnaire d'entreprise et/ou de projet		
Qualification du Consultant		20
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en Gestion d'entreprises et/ou de projet ou domaine équivalent	20	
Expérience professionnelle générale		35
Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme dans son domaine d'expertise de conseils en gestion des entreprises et ou projets de développement sociocommunautaires et ou en matière de finances, comptabilité et analyse financière	35	
Expérience professionnelle spécifique		40
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans la conception, l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre de plans d'affaires	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans la planification stratégique et opérationnelle des projets de développement	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans l'appui au développement du secteur privé, notamment dans le secteur des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale	10	
Expérience en Afrique sub-saharienne	10	
Langue		5
Maîtrise parfaite de la langue française	5	

Seront considérées comme atouts :		
Une bonne connaissance des pratiques et mécanismes de financement et développement de l'économie locale		
Une bonne maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet (GCP)		
La connaissance des politiques et stratégies du MCA en matière d'égalité des genres		
Total		100

c. Tableau 3: Profil et grille d'évaluation du CV de l'expert genre et Environnement

Spécialiste genre		
Qualification du Consultant		20
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en Environnement et ou en Sciences sociales ou domaine équivalent	20	
Expérience professionnelle générale		35
Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme en intégration du genre et inclusion sociale ou encore en Environnement dans des projets de développement ou programmes sociocommunitaires	35	
Expérience professionnelle spécifique		40
Deux (02) expériences professionnelles attestées en intégration du genre et d'inclusion sociale dans les politiques, stratégies et programmes du secteur de l'énergie ou autre secteur connexe	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées en conception et formulation de projet dans le domaine du genre et l'inclusion sociale	10	
Deux (02) expériences attestées de travail sur les évaluations environnementales relatives aux projets dans le domaine des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale	10	
Une (01) expérience professionnelle attestée dans l'appui à la prise en compte des questions genre au niveau du secteur privé	5	
Expérience en Afrique sub-saharienne	5	
Langue		5
Maîtrise parfaite de la langue française	5	
Seront considérées comme atouts :		
Une bonne maîtrise de la Gestion Cycle Projet (GCP)		
La connaissance des politiques et stratégies du MCA en matière d'égalité des genres		
Total		100

d. Tableau 4: Profil et grille d'évaluation du CV de l'expert en énergies renouvelables et Electrification hors-réseau

Spécialiste en Energies Renouvelables et électrification hors-réseau		
Qualification du Consultant		20
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en génie électrique et/ou énergétique, ou domaine équivalent	20	
Expérience professionnelle		35
Expérience générale de minimum 10 ans post-diplôme en construction de réseaux électriques, installation et ou vente de systèmes hors réseau	35	
Expérience professionnelle spécifique		40
Deux (02) expériences attestées de travail dans le domaine des énergies propres et/ou hors réseau, ou électrification rurale ;	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans le dimensionnement, installation, évaluation de systèmes solaires et ou des systèmes de production d'énergie à partir de la biomasse	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans la mise en œuvre de modèles de financement des projets d'électrification hors-réseau ou d'énergies renouvelables au niveau du secteur privé ;	10	
Une (01) expérience professionnelle attestée de travail en position d'appui conseil au niveau de l'administration centrale et déconcentrée ;	5	
Expérience en Afrique sub-saharienne	5	
Langue		5
Maîtrise parfaite de la langue française ;	5	
Seront considérées comme atouts :		
Une bonne maitrise de la Gestion Cycle Projet (GCP) ;		
La connaissance des politiques et stratégies du Millenium Challenge Corporation (MCC) en matière de la conformité aux Normes de performance (NP) de la Société Financière Internationale (SFI)		
Total		100

e. Tableau 5 : Profil et grille d'évaluation du CV de l'expert en efficacité énergétique

Spécialiste en Efficacité Energétique		
Qualification du Consultant		20
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Master 2 (Bac+5) en génie électrique et/ou énergétique, ou domaine équivalent et un certificat de spécialisation ou d'expertise dans le domaine de l'efficacité énergétique délivrés par des Ecoles et Institutions internationalement reconnues.	20	
Expérience professionnelle générale		35
Avoir au moins 10 ans d'expériences dans le domaine de l'efficacité énergétique notamment dans la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments, les industries, l'éclairage public ou tout autre secteur d'activités pertinent pour la présente mission	35	

Expérience professionnelle spécifique		40
Au moins 5 années d'expériences dans la conduite de missions d'au moins cinq (05) années d'expériences dans la conduite de missions d'évaluation des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables et/ou d'élaboration et suivi des contrats de performance énergétique avec la preuve d'une bonne connaissance des aspects techniques, économiques et réglementaires d'une gestion efficace de l'énergie, de la norme 50001 et des dernières techniques de réduction du coût de l'énergie dans une unité ou un système donné.	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique dans l'industrie et les bâtiments ou portant sur les mécanismes d'accompagnement pour la promotion des équipements efficaces au profit des ménages donnés.	10	
Deux (02) expériences professionnelles attestées dans la mise en œuvre de modèles de financement des projets d'Effacité Energétique	10	
Expérience en Afrique sub-saharienne	10	
Langue		5
Maîtrise parfaite de la langue française ;	5	
Seront considérées comme atouts :		
Une bonne maitrise de la Gestion Cycle Projet (GCP)		
La connaissance des politiques et stratégies du Millenium Challenge Account (MCA) en matière de la conformité aux Normes de performance (NP) de la Société Financière Internationale (SFI)		
Total		100

N.B : La note minimale requise pour être retenue est de 80/100

Deux consultants individuels seront recrutés pour chaque lot. Les consultants individuels qui obtiennent les meilleurs scores et classés premier et deuxième au niveau de chaque lot seront invités chacun à soumettre une proposition financière et à négocier chacun son contrat. Au cas où les négociations ne seraient pas concluantes avec le Consultant classé premier et deuxième pour chaque lot, MCA-Bénin II se réserve le droit de passer au consultant suivant sur la liste de chaque lot. Si pour un lot, aucun des scores techniques attribués par le Comité n'atteint ou ne dépasse le minimum requis, ou que l'on enregistre qu'un seul consultant qui répond à la note minimale, MCA Bénin II se réserve le droit d'inviter les deux (02) consultants ayant le score technique le plus élevé, à soumettre une proposition financière et à négocier chacun son contrat.

XII. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement des honoraires du Consultant se fera comme suit :

- Un acompte de 50% du montant total des honoraires, à l'approbation par MCA-Bénin II du Rapport d'Evaluation des Propositions élaboré par le Panel de Sélection des Projets ;
- Le solde du Contrat en fonction du nombre total de jours travaillés et après approbation finale par MCC, du rapport d'Evaluation des Propositions.

Les Consultants doivent soumettre chacun une facture au Coordonnateur National de MCA-Bénin II après le dépôt du Rapport d'Evaluation Technique final signé. La facture doit être basée sur le nombre de jours de travail d'évaluation convenu par écrit.